



RÉPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PLATEFORME NATIONALE D'INFORMATION POUR LA NUTRITION

N°11



NIGER
SYNOPSIS

MARS 2025

NUTRITION



SYNOPSIS : ÉTAT DES LIEUX DE LA FORTIFICATION
/BIOFORTIFICATION DES ALIMENTS EN
MICRONUTRIMENTS AU NIGER



Mise en œuvre par
giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



SYNOPSIS : ÉTAT DES LIEUX DE LA FORTIFICATION /BIOFORTIFICATION DES ALIMENTS EN MICRONUTRIMENTS AU NIGER



SIGNALETIQUE



OURS

Unité responsable : Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition (PNIN)

Chargée du suivi du projet : **Moussa Hassane**, Secrétaire Général par intérim de l'INS

Coordonnatrice du projet : **Maimouna ALI BOULHASSANE**

Auteur :

Consultant Indépendant : Dr AMINOU ILLIA Nafiou

Contributeurs :

Statisticien nutritionniste PNIN : **MAHAMANE Issiak Balarabé**

Analyste Principal de la PNIN, Institut National de la Statistique (INS) : **THEODORE YATTA Almoustapha**

Conseiller en Formulation de Politiques et Communication Stratégique en Nutrition, Assistant Technique PNIN (AT/PNIN) : **AG BENDECH Mohamed**

Chef de Mission, Statisticien Démographe, Assistant Technique PNIN (AT PNIN) : **KEBE Mababou**

Directeur de la Nutrition au Ministère de la Santé, de la Population et des Affaires Sociales (MSP/P/AS) et Point Focal *Scaling Up Nutrition* (SUN) : **MAHAMADOU Aboubacar**

Statisticien Principal : **Ali ADAMOU ISSA**

Expert en communication de la PNIN : **Seydou ZAKOU**





SOMMAIRE

Sommaire	1
Sigles et Abréviations	3
1. Un état des lieux sur la fortification des aliments qui répond à des besoins réels après environ une vingtaine d'année d'efforts	5
2. Une démarche méthodologique adaptée pour répondre aux principaux besoins d'information identifiés	5
3. L'environnement législatif, financier et politique en lien avec le développement de la fortification alimentaire n'est pas encore optimisé en dépit des efforts progressifs mais lents des parties prenantes.....	6
3.1. Lois/Réglementation nationale sur les denrées alimentaires	6
3.2. Normes.....	7
3.3. Processus de certification des aliments et l'autorisation de mise sur la marche de produit alimentaire fortifié.....	7
3.4. Fixation du prix sur le marché.....	8
4. Seulement deux Projets/ Programmes de fortification alimentaire sont en cours de mise en œuvre pour 2025	8
5. Seulement 26% des aliments fortifiés/biofortifiés en micronutriments recensés au Niger sont localement produits	12
6. Les mécanismes de collaboration entre les parties prenantes existent mais une faible collaboration entre les acteurs étatiques et non étatiques (ONGs et secteur privé)	14
7. Les chiffres clés de la consommation alimentaire et des carences en micronutriments mettent en évidence des dysfonctionnements des chaînes d'approvisionnements alimentaires ne permettant pas de GARANTIR DES régimes alimentaires sains.....	14
8. De 2002 à nos jours, la fortification des aliments en micronutriments a été élevée au rang d'intervention politique clé avec des progrès en matière de normes et règlements	15
9. Une action urgente est requise face à l'ampleur et les conséquences néfastes des carences en micronutriments	Erreur ! Signet non défini.
Références Bibliographiques.....	17





SIGLES ET ABREVIATIONS

ACF	Action Contre la Faim
ALIMA /BEFEN	Alliance for International Médical Action/ Bien Etre de la Femme et de l'Enfant au Niger
ANFA	Alliance Nationale pour la Fortification des Aliments
AVCN	Agence Nationale de Vérification de Conformité aux Normes
CMV	Composé Minéral et Vitaminé
CRF	Croix Rouge Française
CRS	Catholic Relief Service
DN	Direction de la Nutrition
EDSN/MICS	Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples
EDTA	Ethylène Diamine Tétra Acétique
EVIAM	Enquête sur la Vulnérabilité à l'Insécurité Alimentaire des ménages au Niger
FAO	Food and Agriculture Orgazation
FEFA	Femme enceinte et Femme Allaitante
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GRET	Groupe de Recherche et Etude Technologique
GTN	Groupe technique Nutrition
GTNS	Groupe Technique Nutrition Santé
HCI3N	Haut-Commissariat à l'Initiative Nigériens Nourrissent les Nigériens
HKI	Helen Keller International
ICRISAT	International Crops Research Institut for the Semi-Arid Tropical
INRAN	Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
INS	Institut National de la statistique
LANSPEX	Laboratoire National de Santé Publique et d'Expertise
MAE	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MISOLA	Mil Soja L'Arachide
MSP/P/AS	Ministère de la santé Publique, de la Population et des affaires sociales
OMS	Organisation Mondiale de la santé
ONG	Organisation Non Gouvernemental
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PEC MAM	Prise En Charge de la Malnutrition Aigüe Modérée
PNIN	Plateforme Nationale Information pour la Nutrition
PRN	Présidence de la République du Niger
SAP	Système d'Alerte Précoce
SCI	Save the Children International
STA	Société de Transformation Alimentaire
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
Unicef	United Nations International Children's Emergency Fund





1. UN ETAT DES LIEUX SUR LA FORTIFICATION DES ALIMENTS QUI REpond A DES BESOINS REELS APRES ENVIRON UNE VINGTAINE D'ANNEE D'EFFORTS

La Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition (PNIN) du Niger a retenu, dans son quatrième Plan Cadre d'Analyse (PCA) 2025-2026 la réalisation d'une étude sur un état des lieux sur la fortification des aliments en micronutriments entre 2002 et 2024 au Niger, parmi ses trois priorités d'analyse. L'objectif général de cette dernière est de contribuer à l'élaboration d'une situation de référence pour les politiques et programmes en faveur de l'enrichissement des aliments en micronutriments au Niger.

Spécifiquement, il s'agit de faire i) la genèse de l'environnement législatif, financier et politique du Niger est analysé en lien avec le développement de la fortification et des bonnes pratiques dans les secteurs privé et associatif, ii) recenser Les programmes/projets passés et présents de fortification des aliments y compris la biofortification, iii) identifier Les aliments qui ont été localement enrichis en micronutriments, iv) déterminer la disponibilité et l'accessibilité des aliments localement enrichis, ainsi que la part des importations dans la disponibilité de ces aliments sur le marché national, v) évaluer la collaboration entre les institutions étatiques en charge de la fortification et les acteurs non étatiques (organisations paysannes, société civile et secteur privé) pour promouvoir et coordonner les actions de fortification des aliments, vi) répertorier les données disponibles sur les carences en micronutriments et sur les aliments fortifiés et biofortifiés.

2. UNE DEMARCHE METHODOLOGIQUE ADAPTEE POUR REpondRE AUX PRINCIPAUX BESOINS D'INFORMATION IDENTIFIES

Des enquêtes ont été menées auprès de six (6) Services étatiques, neuf (9) Acteurs non étatiques sur la base de leur implication dans les activités de la fortification et biofortification et leur autorisation à participer ; 15 Supermarchés/Alimentations et 20 pharmacies à travers 5 communes de la ville de Niamey retenus sur la base de la disponibilité des aliments fortifiés, l'accessibilité et le consentement de l'enquêté (e). La collecte des données a été menée du 24 février au 07 mars 2025. Les interviews et la revue documentaire réalisés à l'aide de ODK sur des Smartphones à travers la plateforme kobotool box ont porté sur la situation sur Les lois, normes, politiques, règlements, les types d'aliments fortifiés disponibles sur le marché, les projets/programmes en matière de fortification et bio fortification des aliments en minéraux, la collaboration entre les acteurs étatiques en charge de la fortification et les acteurs non étatiques, la situation de la consommation des aliments et des carences alimentaires au Niger. Les résultats sont traités avec le logiciel ODK et Excel afin de dresser un état des lieux complet sur la fortification des aliments en micronutriments au Niger. L'étude qui a portée sur l'état des lieux des aliments fortifiés/biofortifiés au Niger n'a concerné que la ville de Niamey dans sa phase de collecte des données auprès des institutions retenues (pour le recensement des aliments fortifiés et biofortifiés disponibles), à travers les 5 arrondissements communaux. Ce qui ne nous a pas permis de prendre en compte les unités de production et de transformation dans l'ensemble du Pays rendant les données non exhaustives. Il faut noter que l'étude n'a pas pris en compte la part de la production annuelle des aliments fortifiés/ biofortifiés localement. Ce qui pourrait être compléter par une autre étude parallèle sur la cartographie des unités de production des farines infantiles au Niger.

3. L'ENVIRONNEMENT LEGISLATIF, FINANCIER ET POLITIQUE EN LIEN AVEC LE DEVELOPPEMENT DE LA FORTIFICATION ALIMENTAIRE N'EST PAS ENCORE OPTIMISE EN DEPIT DES EFFORTS PROGRESSIFS MAIS LENTS DES PARTIES PRENANTES

En effet, sur le plan législatif, les questions alimentaires sont clairement abordées dans la constitution du 25 novembre 2010 qui stipule en son article 12 : « Chacun a droit à la vie, à la santé, à l'intégrité physique et morale, à une alimentation saine et suffisante, à l'eau potable, à l'éducation et à l'instruction dans les conditions définies par la loi. L'État assure à chacun la satisfaction des besoins et services ainsi qu'un plein épanouissement. Chacun a droit à la liberté et à la sécurité dans les conditions définies par la loi ».

3.1. LOIS/REGLEMENTATION NATIONALE SUR LES DENREES ALIMENTAIRES

Le domaine alimentaire est encadré par plusieurs textes tant législatifs que réglementaires. Au nombre de ces textes on peut citer :

- L'ordonnance N° 93-13 du 2 mars 1993 portant code d'hygiène publique. Ce code Contient des dispositions relatives à l'hygiène des installations industrielles et commerciales, ainsi qu'à l'hygiène du milieu naturel. Il prévoit des mesures destinées à la lutte contre le bruit et la mise en place de contrôles sanitaires aux frontières. Il crée une police sanitaire et prévoit les modalités de déroulement de l'enquête préliminaire ainsi que les actions, poursuites et amendes infligées au responsable de l'hygiène.
- Le décret N° 98-107/PRN/MSP du 12 mai 1998 relatif à l'hygiène alimentaire
- Ce décret a pour objet de garantir une bonne hygiène alimentaire, de prévenir la contamination des denrées alimentaires ainsi que la présence de facteurs nuisibles à la santé de l'homme.
- Le décret N° 98-108/PRN/MSP du 12 mai 1998 instituant le contrôle sanitaire des denrées alimentaires à l'importation et à l'exportation.
- Ce décret est pris en application des dispositions de l'article 59 du Code d'Hygiène Publique, dans le but d'imposer un contrôle sanitaire des denrées alimentaires destinées à l'importation, à l'exportation et au transit sur le territoire national.
- La loi N°2002-028 du 31 décembre 2002 instituant la Normalisation, l'Accréditation et la Certification au Niger ;
- Cette loi constitue le cadre législatif du système national de normalisation, d'Accréditation et de Certification. Elle énonce les structures qui composent ce système. Elle donne les différentes catégories de normes susceptibles d'être élaborées au Niger, notamment les normes d'application volontaire et les normes d'application obligatoire. Elle prévoit les sanctions en cas de non-respect de cette seconde catégorie.
- Le décret N°2018-794 du 15 novembre 2018 portant adoption du document de Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle au Niger (2017-2025) et de ses Plans d'action multisectoriels 2017-2019 et 2020-2025.

Ainsi, plusieurs réglementations en vigueur ont été recensées au niveau de l'ANMC à savoir :

- REG-CPL-037-01 : Farine de mil fortifiée
- REG-CPL-038-01 : Farine de niébé fortifiée



- REG-CPL-039-01 : Huile d'arachide fortifiée
- REG-CPL-040-01 : lait fermenté additionné d'ingrédients
- REG-CPL-004-01 : Farine de mil enrichie
- REG-CPL-009-01 : Farine infantile

3.2. NORMES

Liste des normes relatives aux produits fortifiés.

- NN -01-06-001: Sel de qualité alimentaire « sel iodé » spécifications ;
- NN 01-06-002 : Sel de qualité alimentaire « sel iodé » Méthode d'échantillonnage pour établir le critère teneur en chlorure de sodium ;
- NN 01-06-003 : Sel de qualité alimentaire « sel iodé » détermination de la teneur en iode du sel alimentaire ;
- NN 01-10-001 : farine de blé tendre enrichie en fer en acide folique spécifications ;
- NN 01-03-001 : Huile comestible d'arachide raffinée en vitamine A spécifications ;
- NN 01-03-003 : Huile comestible de palmiste raffinée enrichie en vitamine A spécifications ;
- NN 01-03-02 : Huile comestible de palme raffinée enrichie en vitamine A spécifications ;
- NN 01 – 10 – 002 : farines infantiles : spécifications ;
- NN 01-10-011 : la farine de mil enrichie en fer et acide folique ;
- NN 01-10-012 : la farine de niébé enrichie en fer et acide folique ;
- NN 01-06-001 : les additifs alimentaires ;
- NN 01-03-005 : huile de balanites fortifiée (Huile de ADOUA fortifiée)
- NN 01-10-013 : Farine de Hanza fortifiée ;
- NN 01-10-014 : Semoule de Hanza fortifiée ;
- NN 01-06-002 : Enrichissement des aliments en Micronutriments ;
- NN 01-10-017 : Farine infantile fortifiée ;

Certaines de ces normes ont fait l'objet d'une réglementation technique les rendant d'application obligatoire. Il s'agit de trois arrêtés conjoints ou interministériels portant application de ces normes. L'arrêté N°065/MM/DI/MSP/MF du 25 avril 2012 portant application obligatoire des normes nigériennes relatives aux huiles comestibles raffinées de palme, palmiste et d'arachide enrichies en vitamine A ;

- L'arrêté N°089/MM/DI/MSP/MF du 31 mai 2012 portant application obligatoire de norme nigérienne relative à la farine de blé tendre enrichie en fer et acide folique ;
- L'arrêté N°116/MC/PSP/MM/DI/MSP/MF du 25 mars 2014 portant conditions de production, d'importation et de commercialisation du sel iodé au Niger.
- **Cet effort d'application des normes et réglementations reste largement insuffisant pour accompagner l'évolution programmatique du sous-secteur et pour optimiser l'impact de cette intervention sur le bien être des nigériens.**

3.3. PROCESSUS DE CERTIFICATION DES ALIMENTS ET L'AUTORISATION DE MISE SUR LA MARCHE DE PRODUIT ALIMENTAIRE FORTIFIE

Le processus de certification des produits est décrit par l'arrêté n° 00031 / MI / AVCN du 06 février

2017, fixant les conditions et les modalités de la certification des produits pour l’octroi de la marque nigérienne de conformité.

3.4. FIXATION DU PRIX SUR LE MARCHÉ

Selon la direction générale du commerce, Il n’existe pas en ce jour une politique du prix au Niger; C’est le libéralisme (décret 90-146) du secteur privé mais toute fois, l’Etat peut juger nécessaire de fixer le prix de certains produits en fonction des situations du moment pour une période donnée. Les aliments fortifiés et biofortifiés ne sont pas concernés par cette disposition.

4. SEULEMENT DEUX PROJETS/ PROGRAMMES DE FORTIFICATION ALIMENTAIRE SONT EN COURS DE MISE EN ŒUVRE POUR 2025

Au Niger, en plus des efforts du Gouvernement, plusieurs partenaires techniques et financiers interviennent dans la fortification/biofortification. C’est dans ce cadre que plusieurs projets ont été exécutés ou en cours d’exécution pour appuyer les activités de la fortification/biofortification parmi lesquels nous pouvons retenir :

Tableau 1 : projets/Programmes de fortification/Biofortification

Projet	Période	Éléments clés	Résultats obtenus
Le Projet d’Appui à la Fortification Alimentaire au Niger (PAFAN)	2017-2021	Améliorer le statut nutritionnel des populations vulnérables du Niger en renforçant l'accès durable aux aliments enrichis et leur consommation. Il s’agira spécifiquement de renforcer le système de production locale, la commercialisation et la promotion des aliments enrichi localement destinés aux femmes et aux jeunes enfants dans 10 départements du Niger dans un cadre national favorable sur le plan législatif et de la gouvernance.	Le projet PAFAN global a bien démarré avec les audits et la stratégie de mise en œuvre détaillée. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le recrutement et la formation de l’équipe ➤ L’appui à l’organisation du lancement officiel du projet ➤ Les ateliers et les rencontres techniques avec les codemandeurs ➤ La préparation et la mise en œuvre de trois diagnostics ➤ Une prospection sur les entreprises agroalimentaires ➤ La préparation de l’enquête FRAT ➤ Une première phase de formation/recyclage des 7 UP Misola et Garin Yaara ➤ Le lancement d’une étude pour optimiser la conservation des farines infantiles enrichis
Le Projet d’Appui à la Fortification Alimentaire au Niger PAFAN II	2022-2025	Améliorer le statut nutritionnel des populations vulnérables du Niger en renforçant l'accès durable aux aliments enrichis et leur consommation. Il s’agira spécifiquement de renforcer le système de production locale, la commercialisation et la promotion des aliments enrichi	Une unité de production d’une farine infantile fortifiée est mise en place à Fillingué et les capacités de production et de gestion des femmes sont renforcées ; <p>La farine infantile fortifiée produite à Fillingué est connue par les consommateurs, attractive et</p>



Projet	Période	Éléments clés	Résultats obtenus
		localement destinés aux femmes et aux jeunes enfants	<p>disponible au niveau des points de vente ;</p> <p>Les connaissances et les pratiques nutritionnelles des familles et plus spécifiquement des femmes et jeunes enfants dans la commune de Fillingué sont améliorées à travers la sensibilisation de proximité et les mass médias ;</p> <p>Les capacités de gestion des femmes et de suivi de leurs activités de production et de commercialisation sont renforcées.</p>
Projet de Fortification des Produits Alimentaires Transformés (FOPAT)	2017-2021	enrichis les aliments de consommation courante au Niger La finalité du projet est d'améliorer la qualité et la disponibilité d'aliments nutritionnels de consommation courante au Niger. Favoriser la structuration des filières locales de produits alimentaires issus d'une transformation « primaire », en particulier ceux issus de la mouture des céréales, des légumineuses et de l'extraction de l'huile des graines.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Signature de la convention de subvention EP ➤ Préparation de l'accord entre PAM et Gret ➤ Personnel recruté a été formé ➤ Mise en place et dotation des unités de transformation en matériels et matière première
Réponse à la Crise Alimentaire au Centre Sahel (CRIALCES)	2020-2021	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contribution à l'atteinte de l'ODD 2 : faim zéro au Niger à travers la prévention de la malnutrition aiguë 2. Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations les plus vulnérables dans les régions de Tahoua et Tillabéri au Niger. 	La sécurité alimentaire des communautés des régions de Tahoua et Tillabéri du Niger est améliorée et leurs moyens de subsistance sont renforcés
Programme Régional « Faire Tâche d'Huile en Afrique de l'Ouest »¹ : HKI, MI, GAIN)	2007-2010	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet visant l'enrichissement de l'huile végétale pour la consommation et l'accès à cette huile pour les populations de l'UEMOA 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Harmonisation des standards de l'enrichissement de l'huile végétale dans les pays de l'UEMOA ➤ Harmonisation du logo de marketing social à apposer sur toute huile enrichi au niveau des pays de l'UEMOA ➤ Renforcement du partenariat Public-Privé pour l'enrichissement de l'huile

Projet	Période	Éléments clés	Résultats obtenus
			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réalisation des campagnes de sensibilisation au niveau des populations pour la consommation de l'huile enrichi
Projet Régional « Partenariat pour l'Enrichissement Durable en Afrique de l'Ouest »/« Partnership for Sustainable Food Fortification in West Africa »² partenaires de mise en œuvre : HKI)	2011-2017	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet capitalisant les résultats du Projet « Faire Tâche d'Huile » ➤ Projet mis en œuvre dans plusieurs pays ouest-africains (Benin, Burkina Faso, Cape Verde, Côte D'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée- Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo) ➤ Objectif : assurer un accès continu à l'huile et la farine de blé enrichi pour au moins 85% de la population ouest-africaine 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 12 pays sur 15 de la CEDEAO ont adopté une loi sur l'enrichissement de l'huile ➤ 14 pays de la CEDEAO ont adopté une loi rendant obligatoire l'enrichissement de la farine de blé ➤ Environ 84% et 74% de la population totale en zone ECOWAS ont accès respectivement à la farine de blé enrichie et l'huile végétale enrichie en vitamine A
Projet Meriem – Niger, Burkina Faso, et Mali (GRET, AFD)	2018-2021	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des solutions marketing pour prévenir durablement toutes les formes de malnutrition ➤ Mille jours, approches novatrices de la lutte contre la malnutrition ➤ Fabrication des aliments enrichis de qualité pour prévenir et réduire la malnutrition 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement des aliments enrichis de qualité locale ➤ Déploiement d'une approche marketing innovante ➤ évaluation et capitalisation des résultats. ➤ réagir aux aliments nutritifs dans les villes en mobilisant les entreprises.
Projet Fortification Alimentaire à Grande Échelle en Afrique de l'Ouest (CRS)	Juin 2022 à décembre 2023	<p>- Promouvoir l'ajout durable de micronutriments aux aliments de base (farine de blé, huile végétale) et aux condiments (sel) consommés à grande échelle en Afrique de l'Ouest afin de combler le déficit nutritionnel chez les femmes, les filles et les populations vulnérables.</p> <p>- Le projet s'est principalement concentré sur la réalisation d'évaluations des capacités de l'environnement favorable, des systèmes et des processus mis en œuvre par l'Organisation Ouest-Africaine de la Santé (OOAS) au sein de</p>	<p>La capacité des institutions du secteur public régional et national a été renforcée pour impliquer le secteur privé dans le respect des normes obligatoires en matière de fortification des aliments, améliorant ainsi l'apport en micronutriments en Afrique de l'Ouest et réduisant la forte prévalence des carences en vitamines et minéraux au sein des populations vulnérables</p>



Projet	Période	Éléments clés	Résultats obtenus
		la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et par les Alliances National de Fortification, qui cherchent à remplir leurs mandats en adoptant les normes	
PHASE II DU PROJET DE FORTIFICATION ALIMENTAIRE À GRANDE ÉCHELLE EN AFRIQUE DE L'OUEST	Novembre 2023- Octobre 2024	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcer la capacité du partenariat public-privé et des alliances -Améliorer l'environnement de la fortification alimentaire pour assurer la conformité aux réglementations et Aux normes -Assurer une communication efficace et une promotion des aliments fortifiés - Mettre en œuvre et diffuser un système de suivi, d'évaluation, d'apprentissage et de recevabilité performant en matière de fortification, en tenant compte des plateformes existantes. 	<ul style="list-style-type: none"> -Document projet de création d'alliance nationale de fortification rédigé, -Les acteurs principaux intervenant dans le domaine de la fortification sont accompagnés et leur capacité renforcée, - Les acteurs de la société civile et du media sont formés et sensibilisés
Mcknight fondation (ICRISAT)	Janvier 2024- décembre 2024	Lutte contre la malnutrition par valorisation des Mets traditionnels locaux	Certains plats traditionnels très appréciés localement disparus sont très nutritifs et mieux appréciés par la population.
Harvest plus (ICRISAT)	2005- 2016	Rendre la biofortification durable	les ménages agricoles sont formés/informés et peuvent accéder au matériel végétal biofortifiés, comprennent ses avantages nutritionnels et agronomiques, savent comment cultiver des cultures biofortifiés et reçoivent l'assistance technique nécessaire.
Genetic Enhancement of Pearl Millet (ICRISAT)	2019- 2023	Création de nouvelles variétés de mil	Obtention des grains de mil moins glucosés permettant de lutter contre le diabète de type-2 (ICRISAT delivered low glycaemic index (GI) pearl millet grains to address type-2
Projet BMZ (ICRISAT)	2014- 2023	Biofortification des semences	Création d'une nouvelle variété précoce et à forte valeur nutritive dite SHAKI
Development of a Food Security Assistance Program (DFSA/GIRMA)	2019- 2023	Améliorer et maintenir la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en renforçant la résilience des ménages pauvres au Niger.	Développement des capacités de 22 producteurs de semences en herbe sélectionnés dans 22 villages, pour passer à la commercialisation.

Projet	Période	Éléments clés	Résultats obtenus
Afrique Verte	2007 à 2025	Appui à la production	Formations, achat des matériels, appuis en matière première, construction des hangars
GIZ	2019	Formation des membres du groupement et dotation en matériels	Appui à la production de la farine de mil fortifiées au groupement Lakal Kané
DIAPOCO³	A partir de 2016	Le projet DIAPOCO fait intervenir plusieurs acteurs : i) les membres de l'union et du groupement, pour la mise en œuvre des activités sur le terrain, l'organisation des femmes et la gestion du petit matériel ; ii) le centre de santé, pour la sensibilisation autour de la farine fortifiée afin de promouvoir sa consommation, le suivi et l'encadrement des femmes ; iii) des élus locaux fortement impliqués, pour l'intégration de l'initiative dans le plan de développement communal ; iv) des radios, pour mettre en œuvre la stratégie de communication	Le groupement Wafakay a reçu une dotation initiale comprenant des produits bruts (3 t de mil et 3 kg de fortifiant), des équipements et matériels de travail (torréfacteur, farineuse, mélangeur, balance, thermosoudeuse, emballage, étiquette, marmites,

L'analyse de projets et programmes financés et mis en œuvre sur le terrain entre 2007 et 2025 révèle un tarissement progressif de ces financements et des incertitudes sur la poursuite de ces financements extérieurs. D'où la nécessité de plaider pour un engagement budgétaire du gouvernement soutenu dans la durée.

5. SEULEMENT 26% DES ALIMENTS FORTIFIES/BIOFORTIFIES EN MICRONUTRIMENTS RECENSES AU NIGER SONT LOCALEMENT PRODUITS

Nous retenons de cette étude que 74,32 % des aliments fortifiés et biofortifiés sont importés contre 25,68 % qui sont produits/transformés localement. Il ressort de cette étude 1 aliment biofortifié à savoir le mil Chakti biofortifiés en Fe et en Zn. À cela s'ajoute la poudre du micronutriment MNP ajoutée à l'alimentation des jeunes enfants dont l'appui est apporté par l'UNICEF. Cette poudre à saupoudrer ne fait pas l'objet de vente. Il ressort de cette étude que les aliments fortifiés et biofortifiés sont destinés à la consommation de diverses catégories de population. On trouve ceux destinés aux nourrissons, aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et allaitantes ainsi que ceux qui font l'objet de la consommation de masse (pour tous). Nous retenons que 66,23 % des aliments fortifiés/ biofortifiés sont disponibles à tout moment sur le marché ; 25,67 % sont disponibles occasionnellement (sur commande le plus souvent), c'est le cas de la farine Misola PEC MAM, Misola FEFA, Gumba Vita etc. Il faut noter que ces farines fortifiées font l'objet le plus des commandes institutionnelles. Certains aliments sont disponibles parfois (4,05 %). Il s'agit de nido 1+, Ramadan Bouillie instantanée et Terroir baby Food. Cependant, 4,05



% sont de plus en plus rares sur le marché à savoir vitamil, Grandi bien. Il faut noter l'arrêt des activités de la Société de Transformation Alimentaire qui justifierait la rareté voir la rupture de ces aliments fortifiés.

La pratique de La fortification à domicile au Niger a été introduite avec la contribution de l'UNICEF. De 2013 à 2017, UNICEF a appuyé le Ministère de la Santé pour la mise en œuvre de l'Initiative d'Accélération des Objectifs du Millénaire pour le Développement (IAOMD) pour la prévention de la malnutrition en collaboration avec certaines ONGs (ALIMA/BEFEN, ACF, HELP, SCI, CRF et Concern), les DRSP/districts sanitaires ont mis en œuvre des activités du projet dont la fortification des aliments à domicile avec les MNP.

Il faut noter que nous avons en ce moment que la variété du mil chakti promu par l'INRAN.

Le type de conditionnement varie d'un aliment à un autre. Le conditionnement en sachet/paquet de 500g est le plus retrouvé pour les aliments solides (farine) et 500 ml pour les aliments liquides. Le plus petit conditionnement est de 60g et le maximum est de 2500 kg pour les aliments fortifiés et 50 kg pour le mil Chakti biofortifiés.

Une diversité de prix est relevée. De tous ces aliments fortifiés, les farines infantiles fortifiées localement sont les plus accessibles financièrement, avec des coûts qui varient de 500 à 800 FCFA voire 1000 FCFA en fonction des lieux de vente. C'est le cas de la farine infantile fortifiée Misola (Prévention), Garin Yara, farine de mil lakal Kaney, Wafakay et les farines du mil et niébé fortifiées en fer et acide folique.

Tableau 2 : Proportions d'aliments fortifiés disponibles sur le marché selon l'âge et selon sa source (importé versus local)

Cibles considérées	Proportion (%) de produits fortifiés importés	Proportion (%) de produits fortifiés localement produits	Observations
Enfants de moins de six mois	8,12	0	Tous les aliments fortifiés destinés aux nourrissons de moins de 6mois sont importés.
Enfants de 6-59 mois	47,29	15,86	On remarque que les aliments importés sont trois fois plus importants que les aliments fortifiés localement.
Enfants de 5 ans et plus	0	0	Aucun aliment fortifié spécifiquement destinés aux enfants de Cinq ans et plus n'a été recensé.
Femmes enceintes et allaitantes	0	4,35	Tous les aliments fortifiés destinés à cette catégorie de population sont locaux.
Tout âge (Population générale)	18,91	5,47	On remarque que les aliments importés sont trois fois plus importants que les aliments fortifiés localement.
Total	74,32	25,68	On remarque d'une manière générale une prédominance des aliments fortifiés importés sauf pour le seul aliment biofortifiés recensé qui est promu localement.

6. LES MECANISMES DE COLLABORATION ENTRE LES PARTIES PRENANTES EXISTENT MAIS UNE FAIBLE COLLABORATION ENTRE LES ACTEURS ETATIQUES ET NON ETATIQUES (ONGS ET SECTEUR PRIVE)

Il est à noter qu'au Niger, il existe un comité de fortification au niveau de la direction de la nutrition au Ministère de la Santé Publique, de la Population et des affaires sociales. Il est tenu des rencontres avec une fréquence allant de 3 à 4 fois par an entre les institutions étatiques, les acteurs non étatiques. A cela s'ajoute le Groupe Technique Nutrition (GTN) logé à la DN/MSP/P/AS et le Groupe Technique Santé Nutrition (GTSN) logé au Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. Ces deux comités sont également des instances d'échanges et de discussion en matière de la fortification des aliments en micronutriments au Niger. Les types de collaborations entre acteurs sont la formation (24,48 %), l'appui-conseil (20,4 %), financement, marketing et certification des produits fortifiés qui occupent respectivement 14, 28 % et la dotation en ressources avec 2,24 %. Il a été relevé un niveau de partenariat satisfaisant (50 %) entre les acteurs étatiques et les acteurs privés, société civile de la fortification au Niger. Cependant on remarque une faible collaboration entre les acteurs non étatiques (ONG) et les structures étatiques.

7. LES CHIFFRES CLES DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE ET DES CARENCES EN MICRONUTRIMENTS METTENT EN EVIDENCE DES DYSFONCTIONNEMENTS DES CHAINES D'APPROVISIONNEMENTS ALIMENTAIRES NE PERMETTANT PAS DE GARANTIR DES REGIMES ALIMENTAIRES SAINS

L'évolution de la consommation alimentaire au Niger est assez atypique par rapport aux tendances observées dans les autres pays sahéliens. Comme partout ailleurs dans la sous-région sahélienne, on observe une prépondérance de la consommation céréalière dans la structure de la consommation alimentaire. Cependant au Niger, la persistance et la prépondérance du mil et, dans une moindre mesure, du sorgho est remarquable, contrairement aux autres pays ouest-africains où le riz et le maïs tendent à se substituer au mil et au sorgho, même en milieu rural⁴. Ainsi, au milieu des années 1990, 71 pour cent du bilan calorique journalier par personne était fourni par les céréales, essentiellement le mil et, dans une moindre mesure, le sorgho⁵. Le mil continue à occuper une place de choix dans le régime alimentaire des Nigériens, particulièrement en milieu rural. Sa production et sa consommation devraient continuer à s'imposer eu égard à la résilience de cette culture dans le contexte aride sahélien, à la découverte progressive de ses qualités nutritives et à la préférence organoleptique des populations pour cette céréale.

Entre 2011 et 2017, les dépenses alimentaires représentent 54 pour cent du budget des ménages. Il en est de même pour la gamme des produits alimentaires consommés, à l'exception de la consommation de viande, qui a baissé de 1,2 point de pourcentage⁶.

La consommation de légumineuses et du niébé en particulier constitue une importante source de protéines qui semble se substituer aux protéines d'origine animale, à l'exception de la consommation de lait qui a augmenté. Bien que la consommation de protéines d'origine animale ait baissé, les Nigériens consacrent une part non négligeable de leurs revenus à l'acquisition de produits animaux. Ainsi, quel que soit le milieu, la part des dépenses consacrées aux produits d'origine animale (autoconsommation comprise) est relativement importante: 11 pour cent des dépenses totales et 21 pour cent des dépenses alimentaires en milieu urbain; 9 pour cent des dépenses totales et 13 pour cent des dépenses alimentaires en milieu rural⁷.

La population urbaine consomme plus de produits importés bruts (riz, lait en poudre, huiles, sucre,



entre autres) et transformés industriellement (pain, pâtes, biscuits). En revanche les consommateurs ruraux ont de plus en plus recours aux produits forestiers (moringa, feuille de baobab entre autres) qui sont traditionnellement des produits utilisés durant les périodes de soudure.

À partir des indicateurs moyens mesurés sur la population globale, l'apport en énergie alimentaire la consommation alimentaire moyenne des Nigériens semble correcte du point de vue quantitatif et qualitatif (d'après les analyses d'INS et SAP, 2020 et en comparaison avec d'autres pays moins avancés [PMA]). Ceci est en grande partie dû au rôle des légumineuses (consommation moyenne plus élevée que la moyenne de l'Afrique ou la moyenne mondiale).

En 2022, la diversité alimentaire minimale chez les enfants de 6 – 23 mois est estimée à 8,7% sur le plan national. Cette proportion a connu une diminution significative (p-value=0,000) par rapport à 2021 où elle était à 23,1%. Toujours au niveau national, il n'y a aucune différence significative (p-value=0,925) entre le taux chez les garçons (8,6%) comparativement à celui des filles (8,8%). La fréquence minimale acceptable de repas est de 68,8% contre 72,3% en 2021 et 88,5% en 2020. La différence observée entre le taux de 2021 et celui de 2022 n'est pas significative (p-value=0,291). Cependant, elle montre une tendance à la baisse depuis 2020. En outre, il n'y a aucune différence significative entre le taux chez les garçons (67,3%) et le taux chez les filles (70,3%) au niveau national (p-value=0,409). Le taux d'alimentation minimale acceptable chez les enfants de 6-23 mois est de 6,7% au niveau national. Il est de 19,5% en 2021 et 12,3% en 2020. Ce taux a significativement baissé (p-value=0,000) comparativement à 2021. Il n'y a pas de différence significative (p-value=0,837) selon le sexe au niveau national. Chez les garçons il est de 6,6% contre 6,9% chez les filles.

Le pourcentage des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui ont une diversité alimentaire minimale acceptable est de 37,0% au niveau national contre 46,8% en 2021, ce qui montre une baisse significative d'environ 10%.

Le score de diversité alimentaire moyen (défini et calculé lors de l'enquête sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages (EVIAM) menée par l'INS - SAP avec l'appui de la GIZ, la FAO et le PAM) est de 7,4 ce qui traduit un niveau de diversité alimentaire relativement satisfaisant. Moins de 5 pour cent des ménages ont consommé, au plus, trois groupes d'aliments. En zone rurale, 18 pour cent des ménages ont une alimentation pauvre; 19 pour cent ont une alimentation limite et 55 pour cent une alimentation acceptable⁸.

8. DE 2002 A NOS JOURS, LA FORTIFICATION DES ALIMENTS EN MICRONUTRIMENTS A ETE ELEVEE AU RANG D'INTERVENTION POLITIQUE CLE AVEC DES PROGRES EN MATIERE DE NORMES ET REGLEMENTS

De 2002 à nos jours, la fortification des aliments en micronutriments a également été élevée au rang d'intervention politique clé, en particulier compte tenu des défis sanitaires critiques de ces dernières décennies à savoir la coexistence de toutes les formes de malnutrition et incluant des carences en micronutriment. C'est pourquoi le gouvernement Nigérien a favorisé la mise en place d'un environnement législatif, politique et de systèmes techniques permettant d'introduire des interventions nutritionnelles. Des progrès en matière de normes (disponibilité des normes nigériennes à travers l'ANMC), de règlement et de certifications ont vu le jour en plus des lois et décrets déjà en vigueur. L'implication des acteurs étatiques et non étatiques favorise la mise en œuvre des projets et programmes. Ainsi, plusieurs projets et programmes ont appuyé la mise en place des unités de production et de transformation des aliments fortifiés et biofortifiés (PAFAN, FOPAT, MERIEM, CRIALSES, FAIRE TACHE d'HUILE, ..), avec des volets de la formation et, des

équipements en matériels. Ce qui a permis à certaines unités de s'organiser en réseau de coordination comme c'est le cas de MISOLA ET GARIN YARA. Cette organisation a permis de mettre en place une gamme d'aliments fortifiés localement dont les farines de mil et du niébé fortifié. On remarque une disponibilité permanente de ces aliments fortifiés à un prix plus accessible que les aliments fortifiés importés. Cependant, plusieurs unités de production et de transformation ont du mal à continuer la production en absence d'appui des partenaires ou des commandes institutionnelles rendant leur activité limitée voir arrêtée pour certaines d'entre elles. Une stratégie/composante forte de marketing social et de Communication pour le Changement de comportement doit être développée et mise en œuvre dans les zones communautaires sur la promotion des produits enrichis pour des groupes cibles spécifiques. De même, cet aspect doit s'étendre à tout le pays pour les aliments enrichis de façon soutenue avec l'usage du label (logo) commun pour les produits enrichis comme par exemple celui promu dans la zone UEMOA.

Des facteurs limitants ont été identifiés dont l'inaccessibilité à la matière première, l'importation couteuse de premix (fortifiant) et des emballages. Les premix / prémélanges et les emballages doivent être détaxés et accessible si possible pour toutes les industries engagées dans la fortification des aliments, particulièrement au niveau communautaire. Le gouvernement pourrait assurer l'exonération fiscale du prémélange afin d'inciter le secteur privé à s'engager dans l'enrichissement des aliments. Les unités de production doivent mettre en place un mécanisme d'adaptation pour la pérennité des activités de production, du marketing et de la certification afin de rendre leur produit plus compétitifs sur le marché.

Il est nécessaire de mettre en des politiques et un plan global de renforcement des capacités, visant à accompagner et utiliser l'infrastructure matérielle et immatérielle nécessaire à une mise en œuvre efficace de la fortification par les parties prenantes. Il s'agit des secteurs public (Ministère de la santé publique, de la population et des affaires sociales, le ministère de commerce et de l'industrie, le ministère de l'agriculture et de l'élevage, du privé et de la société civile (Unités de productions et de transformation) et les acteurs non étatiques (ONG nationales et internationales, les structures de Nations Unies). Dans le même, mettre l'accent sur la formation périodique pour les personnes impliquées (professionnel du secteur, les unités de production et de transformation et de l'assurance qualité) dans la mise en œuvre directe des normes de fortification. Un cadre favorable à la mise en place des équipements et appareils nécessaires régulièrement amortis et renouvelés est nécessaire au niveau des unités de production. Cela pourrait inclure l'identification et le renforcement des capacités d'un réseau de laboratoires incluant LANSPEX ainsi que le renforcement des institutions de recherche comme l'INRAN, l'ICRISAT et les Universités. Pour promouvoir la bio fortification, un domaine dans lequel le Niger semble en retard par rapport à d'autres pays sahéliens

L'objectif du volet « renforcement des capacités » de la stratégie est de garantir l'existence de capacités locales efficaces et durables pour la mise en œuvre de la fortification. Malgré le cout élevé des aliments fortifiés importés, ils sont mieux achetés et consommés. Il serait mieux de mettre l'accent sur la valorisation des aliments fortifiés localement produits à travers le marketing la promotion et la qualité du « produit local » pour inverser les tendances de consommation. Ce qui pourrait être une alternative sûre de compétitivité vis-à-vis des aliments fortifiés importés.

Il est enfin suggéré de réaliser une cartographie des unités de production/transformation pour faciliter le financement, l'appui conseil et surtout connaître la capacité de production à l'échelle Nationale en vue d'une couverture des besoins réels. Toutes ces actions vont contribuer à la formulation et à la mise en œuvre d'un plan nationale de prévention des carences en micronutriments en tant composante de l'accès à des régimes alimentaires sains.



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE

¹http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/259491468139788979/pdf/594280WPOFair_e10Box358280B01PUBLIC1.pdf

²<https://www.usaid.gov/west-africa-regional/fact-sheets/partnership-sustainable-food-fortification-west-africa-fortify-west>

³Mariama Oumarou, la fortification de la farine de mil pour lutter contre la malnutrition, Mars 2019

⁴Bricas, N., Thamda, C. et Mouton, F. 2016. *L'Afrique à la conquête de son marché intérieur. Enseignements de dix ans d'enquêtes auprès des ménages d'Afrique de l'Ouest, du Cameroun et du Tchad*. Paris, AFD, collection Études de l'AFD, n°12.

⁵Guengant, J.P. et Banoin, M. 2004. Introduction. Mil, démographie et sécurité alimentaire au Niger. In: Bezançon G. et Pham, J. L. (sous la direction de). *Ressources génétiques des mils en Afrique de l'Ouest: diversité, conservation et valorisation*. Actes de l'atelier «Diversité, conservation et valorisation des ressources génétiques des mils», Paris (FRA), Niamey: IRD, ICRISAT, p. 15-30. (Colloques et Séminaires). https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers18-12/010033995.pdf

⁶Banque mondiale. 2021b. Niger – vue d'ensemble. La Banque Mondiale au Niger, www.banquemondiale.org/fr/country/niger/overview#1 [page web consultée le: 31/10/2022].

⁷Bocoum, I., Issa, A. et Yahaya, S. 2013. *L'élevage et les conditions de vie des ménages au Niger. Une analyse descriptive de l'enquête sur les conditions de vie des ménages et l'agriculture (ECVMA 2011)*. République du Niger, INS et Banque Mondiale. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/959551468291925663/pdf/867780WPOFRENCoBox385182BooPUBLICo.pdf>

⁸INS et SAP. 2020. *Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger (jan-fév. 2020)*, rapport, 136 p.

⁹<https://www.who.int/data/nutrition/nlis/info/anaemia>

¹⁰INS, 2020 *Enquête nutritionnelle et de mortalité rétrospective au Niger*

¹¹*Rapport Niger août 2012*

